

COMPTE RENDU du CONSEIL MUNICIPAL du 21 JUIN 2019

I – APPROBATION du PRÉCÉDENT COMPTE RENDU

Approbation à l'unanimité du précédent compte rendu.

II- DÉLIBÉRATIONS à VOTER

1/ Vote du Budget Supplémentaire 01

Vote à l'unanimité, du budget supplémentaire 01 tel que présenté ci-dessous.

Compte	Opérations réelles		Opérations Ordre	
	Dépense	Recette	Dépense	Recette
202 – PLU	12 000			
10226- Taxe aménagement		12 000		
21318 -041			2 304	
2313 -041			22 466	
2031 -041				2 304
2315 -041				22 466

Ce budget supplémentaire est nécessaire pour la mise à jour de l'inventaire et solder le compte « opérations en cours » et mandater les frais d'honoraires du commissaire enquêteur dans le cadre du PLU en investissement.

2/ Mise en place de l'Indemnité Horaire pour Travaux Supplémentaires (IHTS)

Approbation à l'unanimité, de la mise en place de l'indemnité horaire pour travaux supplémentaires, selon les dispositions définies ci-dessous.

A la demande de Mme le Maire, pour des raisons de nécessité de service, les agents de la collectivité sont amenés à effectuer des heures complémentaires ou supplémentaires.

Cette indemnité concerne tous les agents titulaires de la collectivité. Elle sera étendue aux agents contractuels de droit public.

Le versement de cette indemnité sera mensuel. Le nombre d'heures limité est de 25 heures par mois.

3/ Partenariat des « Vieux Tracteurs »

Vote, à l'unanimité, d'une subvention de 400 € dans le cadre d'un partenariat à l'association « les Vieux Tracteurs » pour leur fête organisée le 1^{er} juin dernier qui fut un succès.

4/ Autorisation de signature du marché de requalification de la cour de l'école

Autorisation donnée, à l'unanimité, à Madame Maire pour signer le marché de travaux de réfection de la cour de l'école.

Ces travaux seront réalisés en juillet et août 2019.

5/ Demande de subvention pour les travaux d'aménagements sécuritaires du chemin de Paternos auprès du Conseil Départemental et de la Région

Demande, à l'unanimité, d'une subvention auprès du Conseil Départemental et de la Région pour les travaux d'aménagements sécuritaires du chemin de Paternos, en collaboration avec la CAPI.

La portion du chemin concerné est de l'intersection du chemin du Bellet à l'intersection avec le chemin menant au cimetière et l'église.

Les travaux consistent en la réalisation d'un mur de soutènement réalisé côté droit, et la création de trottoirs côté gauche en descendant en direction de l'église.

Les réseaux secs (EDF, France Télécom) seront enfouis.

Séance levée à 19h55.